

## l'enseignement en question(s)

# Quelles alternatives aux manuels scolaires agréés ?

**Si être validé par la Commission** facilite sa diffusion, un livre n'a pas besoin d'être labellisé pour être utilisé en classe.

**B**ouquins reliés, pages colorées flanquées d'illustrations, dialogues et tableaux en tous genres. Les manuels scolaires font partie intégrante de la vie quotidienne des élèves. Mathématiques, sciences, français, langues. Vocabulaire, conjugaison, exercices. Tantôt un manuel par cours, tantôt trois. Le choix est vaste : en Belgique, les livres scolaires de langue française représentent 12 % du chiffre d'affaires global d'édition, et ceux de langue néerlandaise atteignent même les 32 %, selon les données transmises par l'Association des éditeurs belges (Adeb).

Des manuels qui, pour la plupart, passent entre les mains d'éditeurs, mais aussi de la Commission de pilotage du système éducatif (en Communauté française) – cet immense bureau en charge de la procédure d'agrément des bouquins. C'est à la Commission que revient le pouvoir décisionnel de labelliser ou non un manuel scolaire. Si les chiffres quant au nombre exact de livres agréés par an sont difficiles à obtenir, « on peut toutefois affirmer que 99 % des manuels présentés sont validés », indique Michel Roiseux, président de la section scolaire de l'Adeb.

Une procédure pas forcément compli-

quée : un auteur ou un éditeur, à titre privé ou public, peut présenter son projet, imprimé et relié en six exemplaires, à la Commission, et ce quand il le souhaite. La demande est alors transmise au service d'inspection compétent, qui a jusqu'à deux mois pour analyser le livre et signifier son avis à la Commission. Cette dernière a quatre mois maximum pour décider de la validation ou non du manuel.

Si plutôt rares sont les refus, ils peuvent cependant être justifiés lorsque certains critères ne sont pas respectés : « Si le livre comporte des fautes d'orthographe, si le contenu n'est pas en adéquation avec les compétences de base définies pour tous les réseaux de l'enseignement, s'il comporte des propos discriminants, racistes ou sexistes, ou encore s'il contient des illustrations violentes et peu appropriées », précise Michel Roiseux. En cas de non-validation, il est également possible de porter la demande en recours.

Selon le président de l'Adeb, « il n'est absolument pas obligatoire que le manuel soit agréé pour être utilisé par les écoles ». Et d'ajouter : « C'est tout de même plus facile, pour la diffusion du livre, qu'il soit labellisé et qu'il figure, ainsi, sur la liste principale que les éta-

blissements scolaires consultent. »

## Libre choix

Cependant, rien n'oblige un chef d'établissement ou un enseignant d'opter pour un ou plusieurs manuels agréés. Leur choix peut tout autant se porter vers un livre publié à compte d'auteur (comme celui de Pauline Nissen, lire ci-dessous). D'ailleurs, que choisissent les directeurs et professeurs, en général ? « Tout dépend de l'école, explique Michel Roiseux. Certains établissements se plaisent à suivre une continuité pédago-

gique, et essaient d'avoir les mêmes manuels dans les différentes classes. D'autres vont choisir seulement quelques manuels, agréés ou non, alors que d'autres vont en commander des tas, pour avoir un large panel d'exercices et de méthodologies. »

Puis, il va de soi que le choix d'un manuel plutôt qu'un autre, qu'il porte un label ou non, sera influencé par son contenu, sa structure et son prix. En effet, les écoles disposent d'une enveloppe budgétaire limitée pour l'achat des manuels scolaires. Enfin, l'essentiel, pour un livre du genre, est que « chaque page soit passée, en test, entre les mains d'élèves, premiers concernés, avant d'être publiée », conclut notre interlocuteur. ■

VALENTINE ANTOINE

# l'institut Apprendre l'orthographe (presque) sans les règles

Le dossier pédagogique pèse 218 pages. Il vient couronner une carrière d'enseignant déjà bien entamée, mais il se présente comme une piste nouvelle pour tous ceux que l'orthographe rebute. Ou tous ceux à qui l'enseignement de l'orthographe donne des cheveux blancs.

Il est l'œuvre de Francis Jourdan, directeur de l'Institut Sainte-Marie à Bouillon. L'instituteur a souvent été marqué par la détérioration des résultats des élèves « doubleurs ». Il constate aussi que les élèves en difficulté maintenus à l'heure dans le système scolaire sont capables de déjouer la fatalité. Et d'en arriver à une conclusion, partagée par de nombreux pédagogues : « Si le redoublement est inefficace pour la plupart des élèves, il faut changer les pratiques pédago-

giques. » C'est dans cet esprit que s'inscrit l'édition de ce dossier pour les enseignants actifs chez les 10-12 ans.

Son fil rouge : plutôt que d'étudier quantité de règles (mais un minimum tout de même) il préconise de « faire fonctionner la langue », « d'écouter chanter une phrase » car il y a parfois des « accords audibles ». Il préfère approfondir les subtilités de la langue française plutôt que d'embarquer les élèves « dans l'accord du "participe passé employé avec avoir des verbes du premier groupe" qu'il est rare de rencontrer dans un texte ».

Le dossier (vendu avec autorisation de reproduction) alterne les exercices de grammaire et d'orthographe. Tout est ensuite dans la manière de s'en servir. L'enseignant invite l'enfant à

prendre connaissance d'un texte, à rencontrer le vocabulaire. L'élève est ensuite amené à réfléchir individuellement sur l'orthographe de différents mots à partir de son bagage de base et

de référentiels classiques. Ce premier travail est suivi d'une mise en commun avec prise de notes pour retenir des phrases modèles, tirer des règles de base, fixer les mots difficiles... On passe alors à un texte lacunaire et à des exercices prolongeant l'apprentissage. Enfin, l'enfant est amené à corriger des erreurs grammaticales volontairement laissées par l'auteur. Corriger et justifier. Car tout au long des pages, Francis Jourdan incite les élèves à réfléchir, à prendre le temps de comprendre les subtilités de mots porteurs de sens. ■

ÉRIC BURGRAFF



« Dossier grammaire de texte, orthographe grammaticale et cohérence contextuelle »  
FRANCIS JOURDAN  
Edité à compte d'auteur  
0476-31.43.55.

## l'élève « C'est l'idée d'un livre récapitulatif, pas un substitut »

C'est lors de sa 1<sup>re</sup> secondaire, en immersion linguistique à l'école Notre-Dame de Namur, que Pauline Nissen a eu l'idée de créer un manuel de néerlandais, une langue qui la passionne.

### D'où est venue cette envie ?

J'ai commencé à rédiger un cahier avec toutes mes notes, en essayant d'être très synthétique. Je trouvais que, dans les manuels traditionnels, il était souvent difficile de s'y retrouver dans telle ou telle matière, avec des informations différentes partout. Il était plus facile d'étudier une page de synthèse que de fouiller dans quinze pages de manuel. Mes camarades ont commencé à me demander mes notes. Je me suis dit que c'était pratique et j'ai trouvé cela chouette que ça ne

serve pas qu'à moi. J'ai alors pensé à en faire un vrai manuel, accessible à plus de monde.

### En quoi votre manuel diffère des manuels traditionnels ?

Ici, c'est l'idée d'un livre récapitulatif, pas un substitut. Il est complémentaire à un manuel édité, avec la même matière, mais en plus synthétique. Il est mis en page selon les quatre matières principales : grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire.

### Comment avez-vous mis tout cela en page ?

La 1<sup>re</sup> année fut consacrée au contenu. Ensuite, un de mes professeurs m'a formée à InDesign pour que je puisse créer une mise en page spécifique. J'ai reçu l'aide de beaucoup de gens pour les illustrations, la relecture et les

corrections, notamment. Je l'ai ensuite imprimé à compte d'auteur, en plusieurs exemplaires. Tout ce travail a pris deux ans et demi. Le manuel est, depuis cette année, utilisé dans trois classes

de mon école, en projet pilote.

### Envisagez-vous de l'éditer ?

Pour l'instant, je suis toujours en train de l'améliorer. J'assiste à des leçons dans les classes et prends des notes. Pendant les vacances, je reprends quelques livres et vois ce qui n'a pas été pour les élèves : les incompréhensions, les petits défauts. L'idée est de corriger et de rendre le livre meilleur avant de le publier. J'aimerais présenter aux éditeurs un produit totalement fini. ■

Propos recueillis par  
V. An.



« Néerlandais Récap 1 »  
PAULINE NISSEN  
Édité à compte d'auteur  
[www.nlrecap.eu](http://www.nlrecap.eu)  
[www.facebook.com/nlrecap/](https://www.facebook.com/nlrecap/)